

Luis FERNANDEZ – Mes entretiens avec Kirsty COVENTRY

TRANSCRIPTION DE LA VIDEO n°12 :

Financer toucher le cœur de l'Humanité

A ce stade de ma présentation, il ne reste plus en suspens qu'une question : celle du financement.

Pour y répondre sereinement et avec le sourire, il convient d'avoir présent à l'esprit 3 points.

Point 1- De combien parle-t-on ?

Point 2- Que finance le C.I.O. et à quelle hauteur ?

Point 3- Combien sommes-nous ?

De combien parle-t-on ?

Quel est le coût d'un parc à thème ? Un des plus grands et de plus modernes parc aquatique aux Canaries, le SIAM PARK a coûté en 2008, 68 millions d'euros. De A jusqu'à Z. Et cela peut monter beaucoup plus. Prenons une fourchette basse, disons 200 millions d'euros.

Il y a 5 parcs OLYFLAM à inventer, créer de toute pièce. Donc, il convient de trouver au minimum 1 milliard d'euros.

Faisons ici quelques commentaires :

a- Une vitrine exceptionnelle

Pour la cité d'OLYFLAM, ces parcs exceptionnels, l'excellence doit être la norme à tous les niveaux.

- Dans la conception : avec les plus grandes universités, les plus grands spécialistes de l'antiquité, de l'Olympisme, des sports, de Coubertin
- Dans la réalisation : les meilleures entreprises.
- Dans la gestion, le fonctionnement, la culture d'entreprise

b- Des économies d'échelle

Cinq parcs à thème olympique : il est évident que l'essentiel des propositions offertes au visiteur seront identiques, même s'il y a un univers spécifique pour l'histoire et l'actualité des sports et de l'Olympisme sur le continent.

De ce fait, une mutualisation non seulement des services (le bureau d'étude, par exemple), mais aussi des fournisseurs, du marketing et de la communication est évidente. Et qui dit mutualisation, dit économie financière

Que finance le C.I.O. et à quelle hauteur ?

Voici ce que tout un chacun peut lire sur le site officiel du C.I.O.

« Le Comité International Olympique (CIO) est une organisation à but non lucratif qui utilise les revenus générés par les Jeux Olympiques pour soutenir les athlètes et développer le sport mondial. Il distribue ainsi chaque jour l'équivalent de 4,2 millions de dollars US pour aider les athlètes et les organisations sportives dans le monde. » Soit plus de 1 milliard et demi par an.

Pour savoir comment se répartit ce montant, je laisse le lecteur aller sur le site officiel du C.I.O.

Faisons ici trois commentaires :

- a- Le C.I.O. redistribue 90 % de ses recettes et garde 10 % pour ses opérations et actions propres. Il semble difficile de faire plus.
- b- La répartition annuelle du milliard et demi s'effectue suivant des accords précis et négociés à tous les niveaux. Les remettre en cause est voué à l'échec et synonyme de lever de boucliers.
- c- De plus, « Déshabiller Paul pour habiller Pierre », pour reprendre le dicton populaire, n'est pas la bonne solution pour construire sereinement dans la durée.

Combien sommes –nous ?

Un milliard de licenciés sportifs sur la planète. Approximativement. Je n'ai pas trouvé d'études précises à ce sujet.

Voici donc les données du problème.

Comment financer ?

Je pense, sincèrement et même viscéralement, que le Mouvement Olympique et Sportif planétaire, le C.I.O., et tous les licenciés sportifs de la planète, avons les moyens de nos ambitions.

La preuve ?

L'exemple du BARCA

Dans le monde, qui ne connaît pas ce club de foot catalan, fierté de tout un peuple qui appartient à ses socios, ses supporters ?

KIRSTY, demande à ton collègue, Juan Antonio Samaranch junior de te faire un topo sur le BARCA. Il devrait se faire un plaisir de te le faire, il le connaît parfaitement de l'intérieur.

Donc,

Voici le mode de financement que je préconise :

Pourquoi, les parcs olympiques n'appartiendraient-ils pas à tous les licenciés sportifs ? Au Mouvement Olympique et Sportif planétaire lui-même ?

Allons plus loin dans l'explication

- 1- Un milliard à financer et un milliard de licenciés. Donc, 1 euro ou un dollar par licencié. Et même s'il y a un dépassement. 1,5... 2 euros par licencié.
- 2- C'est bien beau, mais récolter un milliard de fois un ou deux euros, KIRSTY semble difficile.
Voici, si l'idée te séduit ainsi que les membres du C.I.O.
 - a) Tu présentes le projet à tous les présidents des Fédérations Internationales.
 - b) Ceux-ci font un sondage auprès de leurs présidents des fédérations nationales pour voir s'ils veulent et peuvent augmenter les cotisations de leurs licenciés d'un euro.
 - c) Ils te remontent le retour et tu décides.
 - d) Si la réponse est positive, le coût de chaque licence est simplement augmenté d'un ou deux euros. Comme tous les licenciés sont répertoriés, recensés, identifiés, le prélèvement ne pose aucun problème.
 - e) C'est donc indolore, inodore, incolore, pour tous les licenciés et chacun d'eux, ipso facto, se retrouve actionnaire des parcs olympiques OLYFLAM.

Qui va s'y opposer ?

1 euro, 1 dollar et la cité OLYFLAM est une réalité.

Qui va refuser ?

Qui ne va pas vouloir abonder plus ?

Et que vont faire les sportifs non licenciés ?

Tous les amoureux de l'Olympisme ?

Très vite et de toute part, tu risques d'entendre : « Ma contribution à la construction de la Cité OLYFLAM, je la verse où et quand ? »

KIRSTY, Ton financement n'est-il pas acté ?

Et, durant le temps des sondages : Tu références les meilleures personnalités, institutions pour la conception de chacun des univers

Tu crées un comité de pilotage pour solliciter les meilleures entreprises, les meilleurs prestataires de service, choisir le pays d'accueil par continent.

Pour tous ces prestataires, ce projet ne constitue-t-il pas une vitrine de référence extraordinaire ?

Avec une telle méthodologie, Il me semble que la première pierre de chacun de ses parcs peut être posée durant la prochaine olympiade et même pour les prochains J.O. à Los Angeles.

Mais poussons la logique jusqu'au bout :

KIRSTY, quand tu achètes des actions dans une entreprise, même une seule, c'est déjà que tu crois en son potentiel. Ensuite, tu suis de près ton investissement et si tu peux favoriser sa croissance en achetant ses produits, tu ne t'en privas pas.

Pourquoi en serait-il autrement avec les licenciés sportifs, ces passionnés dans l'âme ? Si chacun d'eux a le sentiment d'être un peu propriétaire de la cité OLYFLAM, ne crois-tu pas qu'il voudra voir par lui-même ce qui lui appartient ?

Un milliard d'actionnaires. Un milliard de visiteurs potentiels doublement intéressés. Et crois-tu qu'ils vont venir seuls ou en famille ?

La rentabilité est, me semble-t-il, assurée

Mais, poussons le bouchon encore plus loin :

Systématise, à chaque saison sportive, à chaque prise de licence, cette augmentation de 1 euro.

Pour toute première licence prise, versement pour la cité OLYFLAM : comme cela, tous les licenciés, dans 10.. 20.. 30 ans ou même un siècle seront toujours actionnaires.

Les autres saisons sportives, versement à une Fondation Olympique qui utilise les fonds pour le mieux être, l'épanouissement et l'excellence de tous les pratiquants et pour le bon fonctionnement des clubs sportifs.

Disons quelques mots de ce que je viens d'appeler « une Fondation Olympique » :

Aujourd'hui une partie des revenus du C.I.O. vont au bureau International de la Solidarité Olympique. Ce dernier, basé à Lausanne et en lien direct avec le bureau du C.I.O., a mis en place un plan pour 2025-2028 sur 3 axes : des programmes mondiaux, des programmes continentaux gérés par l'association continentale des CNO, et une aide du CIO aux CNO pour participer aux J.O. et aux J.O. de la Jeunesse. Cela fonctionne bien. Inutile d'y toucher.

Je préconise que le C.I.O. crée une fondation.

« **La Fondation Pierre et Paul** », voici le nom que je propose.

Pierre pour Pierre de COUBERTIN et Paul pour Paul HARRIS, le fondateur du Rotary.

Fondation Pierre et Paul, qui, dans une transparence absolue et un mode d'emploi rigoureux et connue de tous, sur le modèle de la Fondation du R.I.. remplit sa mission.

Pour sa mise en œuvre et son fonctionnement, les responsables de la fondation du Rotary International devraient jouer le jeu, d'autant plus que certains d'entre eux, sont d'anciens sportifs.

Ainsi, le temps que la Fondation Pierre et Paul prenne son envol et son rythme de croisière, chaque poste pourrait être doublé par un dirigeant sportif et un rotarien.

Les avantages d'une telle stratégie de financement sont nombreux :

Une fois l'accord passé entre le C.I.O. et le R.I. :

- La fondation est immédiatement opérationnelle, transparente, fiable. C'est, globalement, un copier-coller.
- La pérennité est garantie : Sur le site du Rotary, tout un chacun peut lire « *Nous osons rêver grand et nous fixer des objectifs ambitieux.* » En 1917, le président du Rotary de l'époque, Arch KLUMPH décide la création d'un fonds de dotation pour « faire le bien dans le monde » avec une mise initiale de 26,50 dollars. Aujourd'hui, c'est une des plus puissantes au monde. Juste un exemple : L'engagement du Rotary dans l'éradication de la polio est largement reconnu et a contribué à réduire de 99,9% les cas dans le monde, Plus de 2,5 milliards d'enfants ont reçu le vaccin oral contre la polio.
- De plus, si tous les ans cette opération de 1 euro est renouvelée, la source intarissable pour sortir les clubs de la misère a été découverte.

Merci le sourcier !

- Mais surtout, l'état d'esprit de tout le peuple sportif est métamorphosé :
 - a) Chaque dirigeant de club, à terme, peut se dire : « Si je monte un projet précis et ciblé, et que nous mettons 1 euro, à la sortie, nous en avons 4 à notre disposition : la fédé et le Comité National Olympique doublent la mise. La fondation Pierre et Paul fait alors de même. »
Ce n'est pas du rêve, ce n'est pas du vent, ce n'est pas de l'utopie, cela peut être une réalité tangible, palpable pour chaque club sportif.
C'est juste la transposition d'un modèle qui fonctionne pour la plus grande satisfaction de tous. Mon club rotarien en a profité, et les 46 000 clubs rotariens de la planète peuvent en dire autant.

- b) N'importe quel entraîneur, parlant de la cité OLYFLAM pourra dire à ses athlètes, à ses joueurs :
 « Cela m'appartient...Cela nous appartient un peu »
 « Je, nous participons à toutes ses décisions et si tu rentres en équipe nationale, tu pourrais y travailler »
- c) Chaque licencié sportif, voyant localement les subventions distribuées par la Fondation, pourra se dire : « voila où passent les dividendes de mon investissement à 1 euro. J'y contribue.
- d) N'importe quel sportif aura ainsi, personnellement, le sentiment :
 - 1- De construire réellement une Humanité plus fraternelle...
 - 2- D'inspirer la réalité d'une Humanité plus humaine...
 - 3- D'appartenir à cette L'Humanité et d'y être un acteur engagé...
- e) Un milliard de licenciés sportifs auront ainsi personnellement la fierté d'être membre non seulement d'une fédération sportive mais aussi d'un Mouvement Olympique et Sportif planétaire réellement aligné sur sa raison d'être qui favorise mon expression dans toute ma plénitude.

Je viens de présenter les avantages.

Je cherche les inconvénients et les pièges d'un tel projet et de son mode de financement. Sincèrement, j'ai du mal à en trouver... peut être en regardant du côté du facteur humain... du scepticisme ou de l'ego de certains pharisiens du sport... Quoiqu'il en soit, si un obstacle surgit, voyons-le comme un carrefour et trouvons le chemin de l'opportunité.

La création de cette Fondation Pierre et Paul va ainsi permettre au Mouvement Olympique et Sportif de concrétiser cette sentence de COUBERTIN :

« La liberté est au sport ce que le sang est aux muscles »,

KIRSTY, et de là haut, tu ne crois pas que Pierre et Paul vont se réjouir de la collaboration et trinquer à l'initiative ?

Merci

Luis